

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 18 (1867)
Heft: 1

Artikel: L'introduction d'une meilleure économie forestière est-elle réellement nécessaire, et avantageuse au point de vue pécuniaire?
Autor: Landolt
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784255>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'introduction d'une meilleure économie forestière est-elle réellement nécessaire, et avantageuse au point de vue pécuniaire ?

Les réformes dans l'aménagement des forêts ont pour but d'augmenter leurs produits, de reboiser des surfaces dénudées et d'amener en général la forêt à un état tel qu'elle remplisse le rôle qui lui est assigné dans l'économie de la nature, et qu'elle satisfasse dans une plus large mesure aux besoins de l'homme. Tous ceux qui ont réellement à cœur la prospérité publique doivent souhaiter que ce but soit atteint. Aussi pourrait-on, déjà à ce point de vue général, résoudre d'une manière affirmative la question que nous avons posée. Mais, afin de faire mieux ressortir cette conclusion, nous allons passer rapidement en revue les différentes exigences auxquelles nos forêts doivent répondre, et nous examinerons tout particulièrement si dans leur état actuel elles sont réellement en mesure d'y satisfaire.

Les besoins auxquels la forêt doit pourvoir sont très-importants et très-variés, beaucoup plus même qu'on ne pourrait le croire au premier abord.

Avant tout, on demande qu'elle fournisse des bois de qualités fort différentes et pour les usages les plus divers. La plus grande partie du matériel ligneux trouve son emploi comme combustible, et quoiqu'on consomme de grandes quantités de houille, de lignite, de tourbe, etc., le bois est toujours préféré pour l'usage ordinaire, et il est à prévoir qu'il en sera toujours ainsi; ce qui le prouve, c'est que dans les districts houillers les plus riches le bois d'affouage conserve relativement au charbon de pierre une valeur vénale qui est hors de toute proportion avec ses propriétés calorifiques. Dans notre pays, le bois à brûler a une importance toute particulière, parce que les gisements de combustibles minéraux n'y ont qu'une faible puissance, que l'importation des houilles étrangères n'est pas sans difficultés, et nécessite dans beaucoup de contrées des frais trop élevés, et que nos marais tourbeux ne sont pas inépuisables. C'est pourquoi l'on peut dire que le bois sera toujours le combustible par excellence dans nos cuisines, dans nos boulangeries et pour chauffer nos demeures.

Les bois de construction et de service sont tout autant et même plus indispensables que le bois d'affouage. Quelle que soit l'extension que l'on puisse donner à l'emploi de la pierre ou du fer, on ne parviendra cependant jamais à se passer de bois pour construire une maison; c'est cette matière que

l'on emploie presque uniquement pour les charpentes et toitures, les poutres, les planchers, les escaliers, etc., parce que les appartements voûtés, les toitures de fer, les planchers de briques ou de dalles et les escaliers en pierre ne nous conviennent pas et ne coûtent pas moins cher. Le paysan suisse n'échange pas volontiers sa chambre boisée contre des murs blanchis ou tapissés. On ne peut pas non plus s'attendre à voir dans nos hautes montagnes des constructions en pierre et des toits couverts de tuiles substitués aux maisons en bois et aux toits de bardeaux, et pour ce qui concerne les granges et les étables, le bois offre de si grands avantages qu'il n'est pas vraisemblable qu'on le remplace par d'autres matériaux.

Nos meubles, nos instruments, en un mot presque tous les objets dont nous nous servons, sont faits en bois, sinon entièrement, du moins en partie, et s'il n'est pas employé comme matière première, il joue du moins un rôle dans la fabrication d'une foule de choses. Il serait difficile de trouver une seule profession où le bois ne figurât pas sous une forme quelconque. C'est encore ce produit important des forêts que toutes les inventions modernes mettent à contribution; sa consommation atteint même dans ce domaine-là des proportions inquiétantes pour la conservation des forêts, il suffit de citer comme exemple les chemins de fer; la même observation s'applique aussi à l'industrie.

Chacun peut donc se convaincre par lui-même que la consommation du bois n'a pas diminué ou du moins n'a diminué que dans une mesure très-peu sensible, et cela malgré l'emploi de la houille et de la tourbe, malgré toutes les méthodes économiques de chauffage nouvellement introduites et malgré l'extension de l'emploi de la pierre et du fer. Les épargnes qui peuvent se faire dans tel endroit sont contrebalancées par l'augmentation de besoins qui se produit ailleurs; ce qui prouve qu'il en est ainsi, c'est la hausse croissante des prix du bois; quant à la baisse survenue pendant les deux dernières années, il faut l'attribuer à la crise pécuniaire où nous nous trouvons actuellement, et non à une surabondance de production. La crainte que les forêts ne deviennent superflues par suite de grandes réductions dans la consommation du bois, n'est donc aucunement fondée.

Mais on ne demande pas seulement que la forêt fournisse du bois, on entend encore en tirer de l'écorce, de la résine, du goudron, du noir de fumée, des fruits, de la litière, du fourrage, etc. L'écorce du chêne est indispensable pour la préparation des cuirs, et la forêt peut seule en fournir en quantités

suffisantes ; l'écorce du sapin rouge est aussi employée dans le tannage des peaux , d'autres espèces d'écorce servent à des usages fort divers. La consommation de la résine augmente d'année en année , et quoique les glands, les faînes, les merises ne soient plus aussi recherchés qu'autrefois , on en tire encore parti.

Les agriculteurs de beaucoup de contrées prétendent ne pas pouvoir se passer de la litière et de la pâture qu'ils retirent de la forêt ; ces exploitations se pratiquent donc en grand , quoiqu'il soit certain qu'elles portent atteinte à la production du bois. Bien qu'en principe l'enlèvement des feuilles sèches et des aiguilles et l'exercice du parcours dans les jeunes boisés ne soient pas compatibles avec un aménagement bien entendu , il n'en est pas moins certain qu'il est absolument nécessaire d'introduire une bonne économie forestière , si l'on ne veut pas voir ces produits accessoires eux-mêmes diminuer de plus en plus. Les peuplements bien fournis peuvent seuls donner beaucoup de litière, et l'on remarque que, dans beaucoup d'endroits, l'herbe ne croît plus quand il n'y a plus d'arbres.

Dans les forêts de la plaine , les exploitations agricoles temporaires ont acquis une grande importance . car elles fournissent du travail à un grand nombre de personnes et augmentent la production de substances alimentaires. La récolte des fraises, des myrtilles, des canneberges, des framboises et des mûres , qui semble n'avoir aucune importance , a cependant l'avantage de procurer une occupation assez lucrative à beaucoup de personnes qui ne trouvent pas à employer leur temps d'une manière plus avantageuse ; de plus, ces fruits contribuent à apporter de la variété dans nos mets.

Cependant l'existence des forêts n'est pas seulement nécessaire à cause des produits importants qu'elles nous livrent, mais encore à cause du rôle qu'elles jouent à l'égard du climat, de la fertilité et des agréments du pays. A supposer même qu'il vienne jamais un temps où l'on pût se passer de bois, on n'en devrait pas moins , particulièrement dans les montagnes, conserver la forêt , car autrement le climat deviendrait inconstant , le sol perdrait sa fertilité et le pays rendu inhabitable prendrait bientôt l'aspect d'un désert. Les contrées du sud de l'Europe nous prouvent assez les effets désastreux d'un déboisement inconsidéré. Il est vrai que dans ce cas l'économie forestière deviendrait superflue, vu que la forêt peut très-bien se maintenir et même gagner en étendue, lorsqu'on l'abandonne à elle-même ou que du moins on n'en tire que de faibles produits.

Mais, dès que la forêt est appelée à satisfaire les besoins de l'homme, elle ne peut se maintenir que par les soins qu'il lui donne en retour; et s'il se trouve que les produits qu'on en exige dépassent la production, on devra aviser à élever cette dernière, ce qui ne peut se faire qu'au moyen d'une économie rationnelle et bien entendue. Or, ce moment-là est déjà venu pour nous, c'est ce que ces experts chargés d'étudier l'état des forêts de hautes montagnes ont prouvé par des chiffres. D'après leur rapport, la quantité de combustible que consomment les ménages et les petites industries peut être évaluée à 1,575,560 moules, tandis que nos forêts n'en peuvent livrer, avec l'aménagement actuel, que 1,191,400 moules, si toutefois l'on ne veut pas continuer à réduire les provisions sur pied ou, en d'autres termes, exploiter plus de bois qu'il n'en croît. Il est vrai qu'une partie de la différence constatée entre la consommation et le produit soutenu se trouve couverte par la houille, le lignite, l'antracite et la tourbe exploitées dans le pays ainsi que par le bois que livrent les vergers, les haies, les avenues, etc.; mais il faut se rappeler que les richesses minérales cachées dans le sein de la terre ne sont pas inépuisables, et que d'ailleurs toutes ces ressources auxiliaires ne parviennent pas à faire face aux besoins croissants de la consommation. Si l'on considère ensuite que toutes nos fabriques, qui sont l'unique ressource d'une partie importante de la population, sont obligées de tirer de l'étranger les combustibles et les bois de construction et de service dont elles ont besoin, on sera suffisamment convaincu que les gouvernements, les particuliers et les sociétés doivent recourir à tous les moyens possibles pour améliorer l'économie forestière.

Cette nécessité ne résulte pas seulement de la disproportion qui existe actuellement entre la consommation et la production, elle est aussi dictée par le rôle que jouent les forêts dans certains phénomènes qui se produisent actuellement dans l'économie de la nature. Tout le monde sait en effet que, depuis plusieurs dizaines d'années, nos torrents de montagnes causent des dommages beaucoup plus grands et beaucoup plus étendus qu'auparavant, que nos rivières, qui sont alimentées par ces torrents, et qui ne peuvent pas déposer dans les lacs l'excès de leurs eaux, débordent plus fréquemment qu'autrefois, que les éboulements et le délavage des terres rendent bien des surfaces improductives, que les avalanches exercent des ravages dans des lieux où elles ne se produisaient pas auparavant, et que la fertilité de beaucoup de pâturages a singulièrement diminué. Il faut chercher l'explication

de ces faits inquiétants dans le déboisement de nos montagnes, dans l'insouciance avec laquelle on néglige d'assurer la régénération des peuplements, et dans le peu d'attention qu'on donne en général au traitement des boisés. Si l'on ne recourt pas bientôt à des mesures radicales, on verra augmenter de plus en plus les inconvénients signalés plus haut; le pays deviendra toujours plus stérile et plus inhospitalier, malgré tous les millions que l'on consacre à la correction des rivières et au dessèchement des marais, et que deviendra sa beauté si vantée lorsque nos forêts feront place à des croupes de montagne arides, à des pentes nues, éboulées ou sillonnées de profonds ravins!

D'ailleurs, s'il est pour tant de raisons indispensable d'améliorer notre économie forestière, on doit d'autant moins redouter de s'en occuper sérieusement que cette amélioration présente aussi des avantages au point de vue *pécuniaire*.

D'après le rapport cité, un traitement convenable peut augmenter la production de nos forêts de 386,930 moules, ce qui représente une somme annuelle d'environ 10,000,000 fr., c'est-à-dire une augmentation des ressources nationales qui n'est certes pas à dédaigner. On peut sans doute objecter que cette plus-value ne constitue pas un bénéfice net, et qu'il faut en déduire toutes les dépenses que nécessitent les améliorations forestières. Mais, comme ces dépenses ne consisteront que dans le paiement des travaux qui peuvent très-bien être exécutés par les gens du pays, on peut considérer cette plus-value, sinon comme un bénéfice net pour les propriétaires de forêts, du moins comme une augmentation réelle des produits du sol et de la fortune publique.

On peut il est vrai révoquer en doute la justesse des calculs qui reposent sur des évaluations approximatives, et les preuves qu'on en tire sont toujours plus ou moins contestées, aussi ajouterons-nous quelques chiffres empruntés à la réalité et qui prouvent de la manière la plus irréfragable qu'un bon aménagement augmente considérablement les produits forestiers.

Les forêts domaniales du canton de Zurich sont disséminées sur tout le canton, elles ont toujours été divisées, comme elles le sont encore aujourd'hui, en un grand nombre de parcelles souvent très-petites; les difficultés et les frais d'aménagement sont bien plus grands que si les mas étaient plus considérables; elles ne sont donc pas particulièrement propres à servir d'exemple pour prouver les bons effets d'un aménagement rationnel; néanmoins, les chiffres que nous allons indiquer parlent encore assez éloquemment pour qu'il soit utile de les citer.

Le tableau suivant résume les produits de nos forêts pendant la période qui s'étend de 1820/1 à 1864/5 :

Année.	Etendue des forêts Arpents.	Produit net							
		Recettes		Dépenses		Total		P. arpent	
		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
1820/1—1829/30	5354 ² / ₄	44913.	94	17455.	85	27457.	95	5.	13
1830/1—1839/40	4950 ³ / ₄	68272.	88	17693.	16	50579.	72	10.	22
1840/1—1849/50	4505	66787.	99	19410.	16	47377.	83	10.	29
1850/1—1859/60	4130	81972.	74	18224.	12	63748.	62	15.	45
1860/1	3749	121215.	36	19955.	2	101260.	34	27.	1
1861/2	3749	124089.	72	21081.	14	103008.	58	27.	74
1862/3	3749 ¹ / ₂	134498.	54	20228.	24	114270.	30	30.	41
1863/4	3749 ¹ / ₂	137661.	50	21486.	33	116175.	17	30.	98
1864/5	3811	133486.	40	24452.	33	109034.	7	28.	61

Comme on le voit par le tableau ci-dessus, le revenu annuel par arpent des forêts domaniales du canton de Zurich a sextuplé pendant l'espace de 40 ans. La hausse des prix du bois entre bien pour beaucoup dans cette augmentation, mais il n'en est pas moins vrai qu'il faut l'attribuer pour la plus grande partie aux progrès successifs qui ont été introduits dans le traitement des forêts. Si cet exemple prouve que l'introduction d'un aménagement rationnel peut doubler ou même tripler le revenu des forêts, il n'y aura personne qui mette en doute l'utilité d'une pareille innovation; au contraire, chacun aura à cœur de contribuer pour sa part à surmonter les obstacles qui s'opposent encore aux réformes forestières.

Les observations suivantes pourront servir à faire mieux comprendre la signification des données du tableau ci-dessus :

1) Les traitements des employés forestiers, qui se répartissent entre les administrations de l'état, des communes et des corporations et qui sont payés par la caisse de l'état, ne sont pas compris dans les dépenses.

2) On n'a pas tenu compte dans le calcul des forêts dont l'exploitation n'est pas basée sur la règle du produit soutenu, non plus que de celles qui sont grevées de servitudes considérables.

3) On n'a porté en compte que les surfaces productives.

4) La diminution qu'on remarque dans l'aire forestière provient en partie des circonstances indiquées sous la rubrique 2, en partie aussi de la vente des anciennes forêts de chapitre et de cessions de terrain pour rachat de servitudes.

5) Les prestations de bois gratuites sont évaluées en argent et portées en compte aux recettes.

6) L'exploitation peut être regardée comme tout-à-fait conforme au produit soutenu.

LANDOLT.

ZURICH. D'après une décision que nous avons eu l'occasion de communiquer à nos lecteurs, le personnel forestier du canton de Zurich fait chaque année une excursion en commun à laquelle prend aussi part le Directeur de l'intérieur. L'excursion de l'année passée, faite les 16 et 17 mai, réunit les forestiers dans la partie nord-ouest du canton. Les forêts parcourues sont situées dans les communes d'Opfikon, de Kloten, de Rümlang, d'Oberglatt, de Bächenbülach, de Bülach, de Weyach, de Bachs et de Stadel. Il s'agissait de discuter sur place différentes questions, savoir : la culture du chêne en futaie, le reboisement de prés à surface marécageuse et la transformation de taillis composés mal conditionnés, couvrant les plateaux des collines situées dans la partie nord-ouest du canton.

Les forêts qui ont été visitées fournissaient une ample matière aux discussions.

Les futaies de chênes parcourues sont situées, en partie, dans la plaine humide ou marécageuse de la Glatt, entre Rümlang et Kloten, en partie sur les terrains diluviens secs et caillouteux du Hard près de Bülach, ou encore sur le Hard près du bourg de Weyach qui appartient à la plaine du Rhin.

La partie inférieure de la plaine qui s'étend entre Kloten et Rümlang consiste presque entièrement en prés-marais et ne s'élève que de 3 à 5' au-dessus du niveau de la Glatt nouvellement corrigée et de son affluent le Himmelbach, qui n'a qu'une pente très-faible et dont le cours est irrégulier. Les chênaies n'ont pas une grande étendue et occupent les points les plus élevés de la plaine. Leur hauteur au-dessus du niveau moyen des eaux s'élève de 5 à 7'. Le sol est composé d'une argile profonde, fraîche et même humide, mélangée avec une assez forte proportion d'humus; le climat est doux, mais les gelées tardives y sont fréquentes. Les portions de ces prés-marais qu'il s'agit de reboiser ne sont pas précisément des terrains baignés par l'eau, néanmoins elles sont couvertes d'une couche de terre marécageuse presque toujours assez puissante.